



PRÉFET DE LA HAUTE-SAONE

Vesoul, le 12 mars 2019

ETHYLOTEST ANTIDEMARRAGE

La lutte contre la conduite sous l'emprise de l'alcool est l'un des objectifs du gouvernement, cette pratique restant l'un des principaux motifs de la mortalité routière.

Ziad KHOURY, Préfet de la Haute-Saône, a engagé la mise en œuvre de l'éthylotest anti-démarrage comme alternative possible à la suspension administrative du permis de conduire. Celle-ci sera effective à compter du 25 mars 2019.

Ce dispositif vise à lutter contre les conduites addictives tout en évitant, dans certains cas, la désocialisation issue d'une suspension de permis de conduire.

En effet, comme récemment ajouté au Code de la Route, le Préfet de département peut autoriser un conducteur contrôlé avec un taux d'alcool pouvant entraîner une suspension du permis de conduire, à conserver s'il le souhaite son droit à conduire, à la condition que son véhicule soit équipé d'un éthylotest antidémarrage. Les conditions afin de bénéficier de cette mesure sont de ne pas être en état de récidive et de ne pas cumuler la conduite sous l'emprise de l'alcool avec des infractions de la route liées aux stupéfiants ou à un excès de vitesse pouvant être sanctionnées par une suspension des droits à conduire. Le niveau d'alcoolémie par air expiré ne doit pas en outre excéder 1.8 g/l de sang.

L'équipement d'éthylotests anti-démarrage doit être installé par un professionnel agréé, aux frais de l'intéressé, les établissements les plus proches sont mentionnés en annexe.

En cas de non-respect de l'obligation de conduire un véhicule équipé d'un éthylotest anti-démarrage, le conducteur risque une amende pouvant aller jusqu'à 1500 €.

CONTACT PRESSE :

Justine FILLION

03.84.77.70.12

justine.fillion@haute-saone.gouv.fr

PREFECTURE DE LA HAUTE-SAÔNE
B.P. 429 - 70013 VESOUL CEDEX - TEL. : 03.84.77.70.00 / FAX. : 03.84.76.49.60
Courriel : prefecture@haute-saone.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public et de l'accueil téléphonique disponibles sur le site : www.haute-saone.gouv.fr